ATTESTATION D'ASSURANCE

Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

Allianz IARD, dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, atteste que :

SARL AZUR DIAGNOSTICS
139 ALL HECTOR PINTUS
06610 LA GAUDE

est titulaire d'un contrat d'assurance **Allianz Responsabilité Civile Activités de Services** souscrit **sous le numéro 55663807** et qui a pris effet le 1er octobre 2015.

Ce contrat, actuellement en vigueur, a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Diagnostics règlementaires liés à la vente et autres diagnostics :
- Risque d'exposition au plomb
- Repérage amiante avant vente, travaux démolition
- Dossier technique amiante
- Présence de termites
- Etat parasitaire
- Installation intérieure d'électricité
- Installation intérieure de gaz
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic d'assainissement non collectif
- Loi Carrez
- Millième
- Prêt à taux zéro
- Certificat de décence
- Etat des lieux
- Sécurité piscine
- Diagnostic SRU
- Analyse de matériaux ou produits pour l'amiante, envoi des prélèvements à des laboratoires spécialisés
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) et Audit énergétique des immeubles en monopropriété étiquetés F ou G réalisé en complément du DPE dans le cadre de l'article L.126-28-1 du Code de la Construction et de l'Habitation

RESTANT EXCLUES TOUTES LES PRESTATIONS DE PRECONISATIONS ET TOUTES AUTRES ACTIVITES VISEES A L'ARTICLE 1792 DU CODE CIVIL.

ADM00239 - V07/23 - Imp07/23 - Création graphique Allianz
SATTLRC01B

Allianz Vie
SA au capital de 681.879.255 euros
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
SA au capital de 991.967.200 euros
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051- 92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

La présente attestation est valable du 1er avril 2026 au 31 mars 2027 sous réserve du paiement de l'intégralité des cotisations émises ou à émettre lors de l'exercice.

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).
Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Lyon, le 19/05/2026

Adrien Suru
Directeur Upper Market MidCorp

ADM00239 - V07/23 - Imp07/23 - Création graphique Allianz
SATTLRC01B

Allianz Vie
SA au capital de 681.879.255 euros
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
SA au capital de 991.967.200 euros
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051- 92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

Tableau Récapitulatif des montants des garanties et des franchises
Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

Conformément au paragraphe 1.6.3 des Dispositions Générales "Allianz Responsabilité Civile Activités de Services" Référence COM08813, il est rappelé que les frais de procès et autres frais de règlement viennent en déduction des montants de garanties ci dessous :

RESPONSABILITE CIVILE « EXPLOITATION »	Garanties souscrites	Montants maximums garantis	Franchises par sinistre (sauf sur dommages corporels)
• Dommages ne résultant pas d'une atteinte à l'environnement (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)			
- Tous dommages confondus	OUI	10 000 000 EUR par sinistre	
sans pouvoir dépasser, pour les dommages ci-après :			
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	OUI	800 000 EUR par sinistre	500 EUR
sauf cas ci-après :			
. Vol par préposés	OUI	15 300 EUR par sinistre	500 EUR
- Dommages immatériels non consécutifs	OUI	305 000 EUR par sinistre	500 EUR
• Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)			
- Tous dommages confondus	OUI	300 000 EUR par année d'assurance	1 000 EUR
• Dommages à vos préposés			
- Dommages corporels et matériels accessoires	OUI	2 000 000 EUR par année d'assurance	
DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT	**Garanties souscrites**	**Montants maximums garantis**	**Seuil d'intervention en recours**
Frais et honoraires assurés, quel que soit le nombre de victimes	OUI	50 000 EUR HT par année d'assurance	Seules entrent dans la garantie Recours les réclamations que vous pouvez concrètement chiffrer à plus de 300 EUR

ADM00239 - V07/23 - Imp07/23 - Création graphique Allianz

5. Montants des garanties et des franchises

La présente extension s'exerce à concurrence des montants et sous réserve des franchises, prévus au tableau des garanties ci dessous, étant précisé que les frais de procès, de quittance et autres frais de règlement viennent en déduction de ces montants de garantie :

Nature des garanties	Garanties	Montant maximums des garanties par cabinet	Franchises par sinistre (sauf pour les dommages corporels)
Responsabilité Civile Professionnelle :			
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	OUI	500 000 EUR par année d'assurance et 300 000 EUR par sinistre	1 500 EUR
dont :			
- Dommages matériels et immatériels consécutifs aux biens (objets, documents support informatique) remis en vue de l'exécution de votre prestation, y conpris frais de reconstitution (paragraphe 1.1b)	OUI	100 000 EUR par année d'assurance	1 500 EUR
- Dommages résultant d'infections informatiques	OUI	30 000 EUR par année d'assurance	1 500 EUR
Défense Pénale et Recours Suite à Accident :			
• Défense Pénale et Recours Suite à Accident	OUI	Selon le montant précisé au Tableau récapitulatif des montants des garanties et des franchises prévu aux Dispositions Particulières	Seuil d'intervention en recours : 300 EUR

Allianz Vie
SA au capital de 681.879.255 euros
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
SA au capital de 991.967.200 euros
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051- 92076 Paris La Défense Cedex